



Réunion du groupe-pays Bénin Mercredi 13 mai 2009

Dates à retenir :

24 juin : Journée de la coopération décentralisée sur les migrants et la coopération décentralisée

22 septembre : Journée de préparation du sommet Africités V et de restitution de l'étude sur la sécurité alimentaire en Afrique (CFSI, CUF)

Semaine du 2 novembre 2009 : mission commune du groupe-pays au Bénin

16-20 décembre : 5^e édition du sommet Africités, Marrakech

mai 2009

Compte-rendu

Liste des participants :

COMPARAT	Maroussia	Stagiaire	AFROMEDIANET
SOZZI	Christian	Directeur	AGENCE D'URBANISME DE LYON
SOW	Adiouma	Coordinateur	ALBI
BARUSSAUD	Guy	Président	ASSOCIATION KOUANDÉ-FRANCHEVILLE
ANDRÉ	Michel	Membre	ASSOCIATION KOUANDÉ-FRANCHEVILLE
LAUNAY	Jean-Paul	Membre	ASSOCIATION KOUANDÉ-FRANCHEVILLE
FREY	Astrid	Chargée de mission	CITÉS UNIES FRANCE
LOUS-BRUNO	Camille	Stagiaire	CITÉS UNIES FRANCE
LIBERTY	Etienne	Stagiaire	CNUCED
SAINT-GERMES-AKAR	Rose-Marie	Vice-présidente	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERY PONTOISE
BELDA	Marion	Chargée de mission	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE CERY PONTOISE
LAFERRIÈRE	Hubert-Julien	Vice-président en charge des relations internationales	COMMUNAUTÉ URBAINE DE LYON
HONGBÉTÉ	Maxime		COTONOU
DEPLANCKE	Robert	Membre	ECHIROLLES
BALLARD	Michel	Directeur de la politique de la ville	FRANCHEVILLE
BAB-AGBA	Abibou		GOGOUNOU
BOISLEVE	Sophie	Responsable vie associative	GUYANCOURT
BEAUVAIS	Jocelyne	Directrice générale adjointe	GUYANCOURT
DI LORETO	Philippe	Chef de projet	LYON
LAYE	Pierre	Chargé de mission	MAEE
LANSON	Colette	Directrice générale adjointe	MELUN
DUBIEF	Serge	Responsable des relations internationales	MONTGERON
DIOGO	Anastasio	Adjoint au maire	NOISIEL
AHOUANVOEDO	Serge	Directeur relations internationales	PORTO-NOVO
HONKPEVI	Daniel	DGS	PORTO-NOVO
MOUKARAM	Océni	Maire	PORTO-NOVO
LAJARGE	Corinne	Chargée de mission	RESACOOOP
FARGEOT	Marie-	Responsable de la	RILLIEUX-LA-PAPE

	Noëlle	coopération	
FILLIAT	Denise	Secrétaire du comité de jumelage	RILLIEUX-LA-PAPE
GAMBIER	Phlippe	Responsable des relations internationales	ROSNY SOUS BOIS
SCHMIERER	Claude	1 ^{er} Adjoint au maire	ROSNY SOUS BOIS
ROCHAS	Nicolas	Chargé d'études	SAINT-OMER
GUENICHON	Jean-Luc	Adjoint au maire	VILLEFRANCHE SUR SAONE
SPINNLER	Nicolas	Chef du service environnement	VILLEFRANCHE SUR SAONE

Introduction : interventions de Maxime Hongbété (ville de Cotonou, stagiaire au CIEDEL) et de Océni Moukaram (mairie de Porto-Novo)

MM. Hubert-Julien Laferrière puis Philippe Di Loreto ont ouvert la réunion au nom de la ville de Lyon. Cette introduction a été suivie d'une présentation de Maxime Hongbété consacrée au rôle de la coopération décentralisée dans la gestion communale au Bénin¹, et d'une intervention du maire de Porto-Novo M. Océni Moukaram. Ces deux interventions ont suscité de nombreuses réactions et questions de la part des autres participants :

- Faut-il impérativement axer les actions sur l'appui institutionnel ?

Réponse du Maire : Toutes les communes n'ont pas les mêmes besoins. Certaines ont beaucoup plus besoin de moyens financiers que d'expertise (Porto Novo et Cotonou). L'apport de la collectivité locale française peut consister à un appui pour la mobilisation de fonds.

- Pierre Laye (MAEE – DGCID) : les Etats ont-ils les moyens d'appuyer financièrement les collectivités locales de leur pays ? Une piste possible est d'appuyer l'émergence d'une vraie fiscalité locale. Les élus partagent-ils cette idée de fonder une vraie fiscalité locale ?

Réponse du Maire : Il y a un vrai manque de transfert des ressources de l'Etat vers les collectivités territoriales.

Guy Barrusseau (président de l'association Francheville Kouandé) : Notre principale difficulté est de faire vivre le partenariat. Une des demandes exprimées lors de la dernière visite d'une délégation (en mars) : comment aider à la formation du personnel sur place ? Comment surmonter les difficultés liées à la communication ?

Rémi Zilliox (adjoint à la commune de Civrieux d'Azergues, intervenant au Bénin à Lalo, en tant que médecin contre l'ulcère de Buruli) : Beaucoup d'actions se font de manière éclectique, les interventions sont éparpillées. Comment apporter plus de cohésion ?

Nicolas Spinnler (mairie de Villefranche) : À Kandi, notre commune partenaire, existe désormais un annuaire des acteurs du développement local. Il permet une structuration, une vision du territoire. Il reste vrai qu'une des principales difficultés pour notre commune partenaire est la mobilisation des fonds.

¹ Cette présentation PowerPoint est consultable sur le site web de Cités Unies France (www.cites-unies-france.org), rubrique groupe-pays/Bénin/13 mai 2009

Arrivée de la délégation venue de la région parisienne (Cités Unies France et collectivités d'Ile-de-France)²

M. Hubert-Julien Laferrière, vice-président de la Communauté Urbaine de Lyon a rappelé les caractéristiques propres à la coopération décentralisée franco-béninoise. Contrairement aux autres coopérations décentralisées franco-africaines, en particulier avec les pays du Sahel, il s'agit d'une coopération relativement récente, qui ne prends pas ses racines dans une pratique ancienne des jumelages, mais a démarré plus directement à un niveau plus institutionnel, renforcé par la mise en place de la décentralisation en 2003.

➤ **Tour de table : présentation des actions des membres du groupe-pays**

Villefranche-sur-Saône (69) (Kandi)

La coopération institutionnelle entre les deux communes remonte à 2000, la troisième convention triennale arrivant à échéance à la fin de l'année. Les principales actions concernent :

- La construction de modules d'écoles dans les 10 arrondissements que compte la commune, ainsi que d'infrastructures sanitaires (latrines) ;
- L'équipement d'une radio locale, qui diffuse notamment en langues locales des informations relatives à la prévention sanitaire ;
- L'appui à un réseau de femmes de Kandi et ses environs qui soutiennent des initiatives d'éducation, d'alphabétisation, et de développement économique, axe sur lequel un accent particulier est mis de la part de la collectivité française.
- L'hôpital de Villefranche s'investit également plus spécifiquement sur les problèmes de santé avec un appui à l'hôpital de Kandi, ainsi qu'un travail sur les centres de santé des différents arrondissements de la commune.

La coopération entre les deux communes a souffert d'importants retards liés aux problèmes d'élection du maire, qui se sont traduits par des périodes d'intérim à la tête de la commune, mais le nouveau maire ayant été confirmé dans ses fonctions, ces problèmes sont désormais résolus.

Par ailleurs, la région Picardie ainsi que deux petites communes néerlandaises interviennent également sur la commune de Kandi. Si Villefranche n'a à l'heure actuelle aucun contact avec ces partenaires, elle souhaite les rencontrer et mutualiser leurs expériences et leurs actions.

Rosny-sous-Bois (93) (Cotonou)

La coopération entre Rosny et Cotonou porte principalement sur deux volets :

- L'appui au traitement des déchets avec la fourniture de trois bennes qui s'accompagne d'un travail sur la problématique de filière déchets. Les services techniques de Rosny ont ainsi conçu un nouveau garage et un réseau de points de stockage, mais le projet est actuellement en stand-by ;
- L'appui institutionnel, en collaboration avec la ville de Créteil, qui porte essentiellement sur un renforcement des capacités en termes de ressources humaines, ainsi que sur un appui à la mise en place d'une police municipale avec

² En raison d'un important retard de TGV, la délégation francilienne est arrivée avec un retard certain

notamment un important travail en amont sur la communication auprès de la population de la commune.

Il a par ailleurs été précisé qu'au niveau de la méthode, tout nouveau projet ferait désormais l'objet d'une convention spécifique.

Saint-Omer (62) (Lalo)

La coopération entre Saint-Omer et Lalo est très récente, la convention ayant été signée par les deux parties en septembre dernier. Elle porte pour l'instant sur deux axes forts :

- L'appui à la réalisation du schéma d'aménagement communal, que les élus souhaitent réviser. Cela pourrait se traduire par une réflexion sur l'intercommunalité car il semble que l'échelle pertinente pour traiter ces problèmes d'aménagement du territoire soit plutôt le département (Kouffo). La réflexion porte également sur la mise en place d'un système d'information géographique au service du Plan de développement communal, car les services de la commune ne disposent à l'heure actuelle d'aucun outil cartographique. L'agence d'urbanisme de Saint-Omer travaille donc actuellement sur un tel outil qui permettrait notamment de recenser et de situer avec précision les différents forages et pompes existants, ainsi que leur état de fonctionnement, mais également les autres infrastructures, les écoles etc.
- Un projet d'adduction d'eau potable visant à la fois à lutter contre les maladies hydriques, à améliorer les conditions de vie des femmes de la commune et à développer les activités agricoles, notamment la riziculture.

Échirolles (38) (Houeyogbé)

Une convention a été signée avec la nouvelle municipalité lors d'une récente mission sur place. Celle-ci court jusqu'à la fin du nouveau mandat, à savoir l'année 2013. Échirolles confirme donc sa volonté de s'impliquer sur le long terme avec son partenaire béninois. Cependant, M. Deplancke, qui représentait Echirolles n'a pas souhaité faire de commentaires sur les actions menées, étant donnée l'absence de M. André Géry, chargé par la ville du suivi du partenariat.

Albi (81) (Abomey)

La coopération entre les communes d'Albi et d'Abomey entre dans son deuxième programme triennal, et porte essentiellement sur trois volets :

- Un projet d'appui à l'éclairage public, avec la fourniture de matériel et la formation de personnel pour la mise en place et l'entretien ;
- Un volet eau et assainissement comportant notamment une étude sur l'hydraulique villageoise visant à évaluer l'existant et à résoudre le problème du fort taux d'échec des forages, mais également le cofinancement d'un projet d'assainissement des eaux pluviales ;
- Un volet tourisme et valorisation du patrimoine comportant un appui à l'office du tourisme et à la restauration des palais royaux.

Par ailleurs, deux associations albigeoises interviennent également sur le territoire de la commune d'Abomey en appui sur des questions liées à la santé, et à la culture, notamment à travers l'organisation d'échanges entre les deux territoires.

Guyancourt (78) (Comé)

Après une mise en sommeil, les contacts ont repris en 2007 avec le nouveau maire de Komé, et ont débouché sur un projet triennal d'appui institutionnel actuellement en cours, et qui a bénéficié d'un cofinancement du MAEE en 2008. Il s'agit d'une action de formation et d'un appui à la rémunération d'un cadre pour la collectivité. Les formations ont porté sur l'état civil, l'informatique, l'urbanisme et la gestion des déchets. D'autres projets, visant en particulier les jeunes, sont en réflexion, comme la création d'un cyber-café. La commune de Guyancourt travaille également en partenariat avec le conseil général des Yvelines avec lesquels ils réfléchissent au partage d'un Volontaire du Progrès sur place pour 2 ans.

Communauté urbaine de Lyon (69) (Porto-Novo)

La coopération entre le Grand Lyon et la ville de Porto-Novo porte essentiellement sur le domaine des services urbains et de la gestion communale. Ces thématiques traditionnelles de coopération ont été complétées en 2004 par celles de l'aménagement du territoire et de la valorisation des ressources naturelles et culturelles. Dans ce cadre, le grand Lyon accompagne notamment la mise en place d'une stratégie de développement touristique pour la commune de Porto-Novo. Cette stratégie comprend notamment un appui à la mise en place de l'intercommunalité de l'Ouémé, mais aussi la réhabilitation d'une maison afro-brésilienne du quartier historique de Porto-Novo, ainsi que la création d'un office du tourisme.

Par ailleurs, la Communauté urbaine de Lyon a lancé une évaluation de sa coopération décentralisée avec Porto-Novo qui interrogera aussi la vision de la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise, autre partenaire de Porto-Novo.

Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise (95) (Porto-Novo)

La coopération entre la Communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise et la ville de Porto-Novo est encadrée par une convention de partenariat depuis 2004. Elle a également donné lieu à la signature de conventions spécifiques dans différents domaines : l'appui institutionnel, l'aménagement urbain, la santé (en particulier le secteur de la gynécologie-obstétrique), les équipements et compétences informatiques, la valorisation du patrimoine et le développement culturel... Un projet d'appui triennal au secteur agricole a également été lancé cette année en partenariat avec une école d'ingénieur de Cergy-Pontoise, ainsi qu'un projet d'adduction d'eau associant l'AIMF et le Fonds Eau Véolia/Grand Lyon. L'évaluation de cette coopération est en cours.

Rillieux-la-Pape (69) (Natitingou)

La ville de Rillieux n'avait plus de relations institutionnelles avec la commune de Natitingou depuis 2005, mais un travail est en cours sur la rédaction d'une nouvelle convention de coopération. Les demandes émanant de la commune béninoise portent essentiellement sur : la gestion des déchets, le traitement des eaux pluviales, des problèmes de transport funéraire. Un projet d'appui institutionnel est également à l'étude en partenariat avec la commune belge de Huy, qui porterait notamment sur la création de services archive et communication.

Montgeron (91) (Grand-Popo)

La ville de Montgeron est en partenariat avec celle de Grand Popo depuis 2002. Suite au changement d'équipe municipale, la délégation béninoise a été invitée à Montgeron en mars, ce qui a fourni l'occasion de se mettre en relation avec d'autres communes françaises engagée en coopération décentralisée avec le Bénin pour alimenter la réflexion autour des problèmes de gestion des services de l'eau et de la gestion du foncier et de l'urbanisation. Cette rencontre a été particulièrement fructueuse, et nombreux problèmes très concrets rencontrés par la coopération Montgeron-Grand Popo ont pu trouver solution grâce aux expériences des autres collectivités. Cette démarche pourrait déboucher sur le montage d'un projet commun à plusieurs communes pour la période 2010-2012.

Francheville (69) (Kouandé)

La coopération entre les deux communes est gérée à la fois au niveau de la municipalité et au niveau de l'association Kouandé-Francheville afin de mobiliser de manière la plus large possible la population de la commune. À l'heure actuelle, trois projets ont été mis en œuvre :

- L'envoi d'un container de matériel informatique, initiative qui a cependant rencontré des problèmes liés au manque de formation sur l'utilisation de ce matériel ;
- Le parrainage d'une école : envoi de livres, cassettes et jeux...
- Un appui au secteur de la santé passant notamment par une aide matérielle aux dispensaires de la commune.

Les représentants de la commune ont cependant signalé avoir rencontré d'importants problèmes de communication, notamment liés à des dysfonctionnements des réseaux de télécommunication, qui ont rendu très difficile le suivi de ces projets, et surtout le retour des partenaires béninois sur les actions menées et les difficultés rencontrées.

Noisiel (77) (Bembéréké)

La commune de Noisiel était depuis quelque temps à la recherche d'un partenaire béninois. Des contacts prometteurs ont été noués avec la commune de Bembéréké qui devraient aboutir à la signature d'une convention de partenariat. Cette coopération viserait notamment à apporter une réponse aux demandes de la commune béninoise qui portent essentiellement sur des formations et un appui institutionnel.

➤ Questions relatives à la constitution d'un réseau de collectivités territoriales béninoises engagées en coopération décentralisée :

La question de la constitution d'un réseau de collectivités béninoises équivalant au groupe-pays Bénin de Cités Unies France a été soulevée. Un tel réseau serait effectivement très utile pour améliorer les échanges entre les différents acteurs et favoriser les synergies. Cependant, cette idée semble très délicate à mettre en œuvre au niveau des interlocuteurs béninois car, comme l'a rappelé Astrid Frey pour Cités Unies France, l'Association nationale des communes du Bénin (ANCB) n'a toujours pas résolu ses problèmes de leadership et compte depuis son dernier congrès (novembre 2008) deux présidents.

Sur cette question, le maire de Porto-Novo M. Océni Moukaram a indiqué que la constitution de réseaux au niveau régional constituerait dans un premier temps une perspective plus réaliste de solution. On pourrait ainsi partir des différentes intercommunalités naissantes pour structurer par la suite les collectivités au niveau régional. En effet, une mise en réseau nationale semble peu réaliste compte tenu des problèmes rencontrés au niveau de l'ANCB, mais également des problèmes de communication entre les différentes régions du pays. Il a ainsi cité l'exemple d'une demande de partenariat émanant de la ville d'Argenteuil à laquelle la ville de Porto-Novo avait pu répondre en l'orientant sur la commune environnante d'Adjoua, de dimension équivalente à son futur partenaire et elle-même désireuse de s'associer à une collectivité française.

M. Di Loreto, du Grand Lyon a également insisté sur ce point, estimant que la mise en œuvre d'instances régionales pourrait permettre de favoriser les effets de diffusion entre les communes béninoises déjà engagées en coopération décentralisée, et les communes désireuses de nouer des liens de partenariats.

Des associations départementales d'élus ou de communes sont aujourd'hui quasi-généralisées.

A noter également un début de structuration autour des directeurs de relations internationales des communes qui pourraient déboucher sur la création d'une association des communes béninoises engagées en coopération décentralisée. Celle-ci pourrait comporter deux collègues, l'un pour les élus, l'autre pour les techniciens. Cette initiative n'en est qu'à ses débuts.

La question du programme d'appui de l'UE à la décentralisation béninoise (PACTE) a également été évoquée. Ce programme comprend en effet un volet d'appui à l'ANCB ainsi qu'un volet d'accompagnement des communes béninoises à l'échelle régionale. Il pourrait également être intéressant de s'inspirer des structures existantes dans d'autres pays africains ayant une forte tradition de coopération décentralisée comme le Burkina Faso avec la Maison de la coopération décentralisée (MCD) ou le Mali avec l'Association des municipalités du Mali (AMM). Une réflexion sur un équivalent de Cités Unies France au Bénin doit en effet nécessairement passer par ces associations de pouvoirs locaux.

Information concernant le PACTE : le PACTE a prévu de refaire un diagnostic de chaque commune : recensement des infrastructures, définition des besoins d'investissements. Ce diagnostic devait être présenté au comité de pilotage du programme, la veille, le 12 mai. Ce document n'est pas encore dans la possession de Cités Unies France.

➤ **Questions relatives à une éventuelle représentation du groupe-pays au Bénin**

Sur cette question, le débat a été intense, chacun ayant ses besoins propres et donc sa vision de la question. Le premier point de débat a porté sur le besoin d'appui des collectivités béninoises, certains estimant que les collectivités du nord du pays, plus isolées par rapport aux appuis existants centrés sur la capitale, avaient le plus besoin de cet accompagnement. D'autres ont même estimé qu'un accompagnement par région serait nécessaire, même si cette perspective semble peu réaliste, notamment au point de vue financier.

Les débats ont également porté sur le rôle précis et les compétences requises pour ce représentant du groupe-pays au Bénin. Un consensus a émergé sur le fait qu'il ne faudrait pas limiter ce rôle à une simple représentation ou interface, mais qu'on avait besoin d'une personne compétente ayant les capacités nécessaires pour appuyer véritablement les collectivités béninoises. Cela justifierait également une éventuelle participation de leur part.

D'autres participants ont rappelé que la lettre de mandat du volontaire international du SCAC de l'Ambassade de France prévoyait un accompagnement de la coopération décentralisée et des collectivités territoriales béninoises. Ce volontaire du SCAC est ainsi basé au Ministère de l'Intérieur du Bénin, et celui-ci devrait a priori jouer ce rôle de référent privilégié des coopérations décentralisées. Si de tels besoins se font sentir au niveau des collectivités, cela peut être le signe d'un échec de la démarche du SCAC/ministère béninois des collectivités.

Des réticences ont également été exprimées à propos du principe même de l'envoi d'un volontaire français, au nom de l'existence d'experts locaux qui seraient parfaitement capable de remplir ces missions. De plus, il faut veiller à ne pas multiplier les intermédiaires, alors que la démarche même de la coopération décentralisée est d'établir une relation de proximité. Surtout : le plus important est de pouvoir aider les communes du Bénin à identifier les experts béninois, qui existent !

Si représentant du groupe-pays il devait y avoir, celui-ci serait béninois ou de la sous-région. En l'état actuel, il est décidé de ne pas s'engager dans la recherche d'un représentant, ni même au service des seules coopérations décentralisées avec les communes du Nord du Bénin.

Cependant, le représentant du ministère des Affaires étrangères est chargé d'évoquer auprès du SCAC la possibilité de faire évoluer la lettre de mission du volontaire pour un meilleur accompagnement des coopérations décentralisées et une meilleure défense des intérêts des collectivités.

➤ **Questions relatives à l'organisation de la mission du programme concerté au Bénin**

Une mission au Bénin est prévue pour les collectivités membres du programme concerté à la suite du séminaire organisé en mars 2007 à Rosny-sous-Bois. Cette mission, qui sera financée par les collectivités sur leurs fonds propres, pourra être élargie à l'ensemble des membres du groupe-pays. Elle pourrait ainsi se dérouler en deux temps : une mission commune d'une semaine (5 jours) permettant à l'ensemble des collectivités et leurs partenaires de se rencontrer, puis chaque collectivité pourrait ensuite se rendre chez son partenaire béninois.

M. le maire de Porto-Novo s'est dit tout à fait prêt à accueillir l'ensemble des participants, Porto Novo étant chef de file du côté béninois du programme concerté.

Par ailleurs, Mme Astrid Frey a signalé aux participants que le groupe décentralisation des partenaires techniques et financiers du Bénin souhaitait préparer un forum de la coopération décentralisée au Bénin, la mission pouvant être un moment de préparation de celui-ci. De même, elle signale que l'ANCB s'est dite prête à préparer et considère réaliste l'accueil d'une délégation de collectivités françaises à cette échéance.

Philippe Gambier a quand à lui souligné l'importance, comme lors de la « mission aller », en mars 2007, d'associer les services de l'Etat béninois à cette mission.

La mission commune est fixée à la semaine du 2 novembre.

➤ **Autres thématiques abordées**

Les échanges ont porté enfin sur les possibilités de mutualisation entre les projets des membres du groupe-pays au Bénin. La question du **tourisme** a été abordée, car cette thématique constitue un potentiel de développement très important pour le Bénin.

Montgeron propose que les deux étudiants travaillant sur la possibilité de mettre en place un circuit de tourisme responsable sur Grand Popo rencontrent également les mairies d'Abomey, d'Oudiah et de Porto Novo pour les inclure dans cette démarche. Il a ainsi été décidé d'inscrire la thématique du tourisme solidaire parmi les points importants à traiter à l'occasion de la prochaine mission du groupe-pays au Bénin.

La question de **l'urbanisme et de l'aménagement du territoire** a également été évoquée comme une thématique forte de la coopération décentralisée franco-béninoise. M. Pierre Laye, du MAEE, a informé les participants des travaux menés par le ministère sur ce point, et annoncé la parution prochaine d'un livre blanc des acteurs de la coopération française sur les questions de foncier. Le Bénin s'est engagé dans une importante réforme foncière.

Tant l'urbanisme que le tourisme, mais aussi la valorisation du patrimoine ou encore l'intercommunalité sont des moyens pour parler de **développement économique**, autre sujet intéressant les participants.

Les participants se sont également interrogés sur les perspectives réalistes de mener des projets en commun entre les différentes collectivités béninoises, compte tenu notamment de leur distance géographique. La gestion de projets trop vastes pourrait en revanche être partagée entre différentes collectivités françaises. Des collectivités travaillant sur un même territoire pourrait travailler sur des secteurs complémentaires. Des formations ou équipements pourraient être partagées, des réunions ou missions faites ensemble,... M. Moukaram a ainsi évoqué l'exemple de la mise en place d'une police municipale dans sa ville de Porto-Novo, qui a pu bénéficier de l'expérience menée préalablement sur cette question par la coopération Rosny-sous-Bois/Cotonou, avec l'appui de la ville de Lyon.

Par ailleurs, les échanges d'informations sont toujours nécessaires, sur les questions liées à **l'eau et l'assainissement** par exemple. Ainsi, le réseau hydraulique étant jusqu'alors la propriété de la SONEB, Porto-Novo a mis des années avant de parvenir à faire accepter l'extension du réseau au profit de la commune, accord qui s'est finalement traduit par une convention entre l'entreprise et la commune.

Enfin, la réunion s'est terminée sur un rappel de la nécessité de conserver, en filigrane de toutes ces questions thématiques, les questions de **l'appui à la maîtrise d'ouvrage**, qui repose sur une assise concrète (ex : renforcer les compétences, améliorer les finances locales,..) au cœur des préoccupations de la coopération décentralisée, appui qui vise directement à satisfaire les besoins des populations locales.